

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Constantine 10 fr.
France 12 - Etranger 18 fr.

Chemins de fer et autos

Concurrence et progrès

L'« Animateur des Temps nouveaux » est une petite revue, fort intéressante créée par Louis Forest, qui dit d'excellentes choses et donne de bons conseils, qui ne sont malheureusement pas suivis dans notre pays de routine par excellence.

Pour frapper l'imagination de ses lecteurs, qui devraient se compter par des dizaines et des dizaines de milliers, sinon par centaines, il accompagne ses articles d'images suggestives.

Ainsi, pour l'article « Chemins de fer et autos », on voit un train vide de voyageurs, le mécanicien fume tranquillement sa pipe assis sur le tender, et le conducteur fait de même sur la toiture du wagon pendant que l'autocar trop chargé à une montée est poussé à bras par une partie de ses voyageurs.

« Voyons ! comment jugez-vous la lutte qui met aux prises chemins de fer et automobiles, demande M. Sauzède, l'auteur de l'article.

« Avec pessimisme ou avec sérénité ?
« Moi, avec sérénité ! Non pas que j'éprouve la satisfaction féroce de voir deux luttteurs en venir aux mains et d'escompter la chute prochaine de l'un ou de l'autre.

« La concurrence est la forme moderne, policée, heureuse de l'éternelle loi du combat : elle ne dégénère pas, elle se transforme en collaboration et en succès du progrès.

L'entente entre Compagnies rivales évite leur ruine

« Regardons l'aspect du problème, tel qu'il se présente en Allemagne.

« La Reichsbahn (ou Compagnie Nationale des voies ferrées) est en proie à certaines difficultés. Celles-ci s'aiguisent du fait de l'entrée en lice, très énergique, des autos.

« D'abord, la Poste est organisée d'une façon autonome; elle dessert très au loin les campagnes qu'elle enlace d'un réseau de trente millions de kilomètres sur lesquels les automobiles postales couvraient, en 1927, vingt et un millions de kilomètres. Or, pour 1926, ce chiffre avait été de trente huit millions.

« Que s'était-il passé pour amener cette réduction ? Tout simplement un accord qui a évité le doublement des parcours automobiles et qui a permis, à la Reichsbahn » et à la poste, de répondre à tous les besoins, sans se ruiner mutuellement.

« Autre rivale des voies ferrées : « La Kraftverkehr ». Elle transportait 112.000 voyageurs en 1925, 669.000 en 1926 : vous jugez de la rapidité fabuleuse de son essor. Mais en 1927 : 540.000. L'entente est intervenue qui a servi tout le monde; les usagers ont naturellement bénéficié du plus bas tarif qui est résulté du traité.

La protection de l'Etat invite souvent à la paresse

« Il va sans dire que l'Etat ne devrait pas peser de l'influence de son budget secourable dans de telles entreprises, ou alors la concurrence est impossible et la routine triomphe.

« On sait à quoi aboutit l'étatisme quand il protège de son argent des affaires industrielles; il les incite à la paresse à la stagnation.

La concurrence, au contraire, invite à l'effort, au perfectionnement....

« La « Reichsbahn » a trouvé que ses tarifs étaient forcément plus élevés que ceux des Compagnies rivales, pour les parcours inférieurs à 60 kilomètres. Alors, s'est appliquée à conjurer le péril :

« 1^o D'abord, elle a consenti des prix spéciaux pour le transport de certaines denrées;

« 2^o Puis elle a réorganisé des transports de la gare à domicile en les rendant plus rapides et meilleur marché.

« Donc : rationalisation et perfectionnement.

.....et oblige à des simplifications

« Enfin, elle a simplifié les wagons des voyageurs en les ramenant de quatre à deux classes. La première classe n'existe que pour les trains internationaux de luxe. La quatrième voyagera en troisième en payant un peu plus; la première se fondra dans la seconde : d'où, avec la démocratisation des transports, l'économie de 50 millions réalisée de la sorte.

« Sans doute est-il plus pratique, pour la Reichsbahn, d'avoir à se préoccuper de deux genres de voitures au lieu de quatre.

« L'intelligence tend ses ressources au maximum pour vaincre les difficultés, et c'est le bien-être général qui profite de cette courageuse sélection. »

C'est en raccourci ce que tout le monde dit, mais la suppression d'une classe ne pourrait se faire ici en raison de certaines promiscuités douteuses.

Au Maroc, il existe même quatre classes de voyageurs, et cette quatrième est fort appréciée en raison de son bon marché.

Nous ne demandons pas, certes, qu'on revienne sur ce qui existe, mais il faut de toute nécessité abaisser les tarifs et simplifier les règlements de façon à lutter avantageusement, non seulement contre l'auto, mais aussi contre les prétentions exagérées de quelques colons par trop avides de profiter de la situation dans laquelle se trouvent les chemins de fer par la concurrence automobile qu'il faut enrayer, car comme le disait très justement le « Journal de Tunis » ceux-ci sont de gros défonceurs de routes.

Et c'est nous tous, contribuables, qui payons les cantonniers.

J. S. P.

Le général de CHAMBRUN et la presse

Toute la presse de Tunisie, sans exception, comme celle du Maroc, du reste, s'est réjouie de la nomination du général de Chambrun au Commandement Supérieur des troupes de Tunisie.

Seul, le « Courrier Colonial » de Paris, tout en se félicitant de cette désignation, émet quelques justes réflexions auxquelles on ne pourrait que se rallier si nous n'avions besoin, ici, d'un général qui ait encore devant lui de longues années de commandement avant de passer dans le cadre de réserve :

« La Tunisie, dit notre confrère, se félicite de la venue du général de Chambrun qui prend le commandement militaire de la Régence. Et elle a raison de se féliciter, car elle n'ignore pas que cet officier général a laissé un souvenir profond au Maroc où il était très populaire et en même temps très redouté des dissidents. L'expérience consommée de l'Afrique du Nord qu'il a acquise va évidemment lui être d'un grand secours en Tunisie. Mais ne trouvez-vous pas, lecteurs, que si le Gouvernement était vraiment soucieux de la bonne marche de nos protectorats, il eût renvoyé au Maroc cet officier général qui y rendrait des services encore plus grands. Croit-on qu'un négociant en produits coloniaux irait sortir du comptoir de la vanille un directeur qui connaît cette partie à fond pour le mettre à la tête du comptoir du café sur lequel ledit directeur n'a que des données très générales ?

« C'est cependant ainsi que nous procédons. Et le Gouvernement s'étonnera si des difficultés s'aggravent au Maroc alors que le général de Chambrun en a aplani d'identiques !

« Le Gouvernement n'aura à s'en prendre qu'à lui-même. »

Evidemment, mais le Gouvernement avait besoin en Tunisie d'un général jeune, ayant donné des preuves de ses capacités militaires, et c'est pourquoi son choix s'est porté sur celui qui lui a paru le mieux répondre à la situation.

Nous nous en félicitons en lui réitérant nos souhaits de bienvenue.

BIS REPETITA PLACENT

Protégeons nos cimetières

La « Tunisie Française » a publié, mercredi, au sujet du projet de création de fours à chaux, près du cimetière d'Hammam-el-Lif, un article qui nous étonne, car nous ne demandons, en somme, que de protéger les tombes de la souillure des poussières et des fumées qui se répandraient sur la nécropole de la petite ville.

Pour réclamer cette interdiction, nous nous sommes basés sur le décret du 27 mars 1919, publié au « Journal Officiel Tunisien » du 2 avril suivant, qui « interdit l'établissement de tous chantiers ou usines présentant des causes de danger ou des inconvénients, soit pour la sécurité, la salubrité, la commodité ou la santé du voisinage. »

L'article 2 réserve les droits des tiers et à l'annexe dans la longue liste des établissements insalubres ou incommodes soumis à l'enquête de commodo et incommodo figure à son rang alphabétique les

FOURS A CHAUX ET A PLATRE POUR LES FUMÉES ET LES POUSSIÈRES.

Quant à l'autorisation précédemment accordée à un étranger, dont parle notre excellent confrère, Hammam-el-Lif l'a totalement ignorée pour la bonne raison que ces enquêtes sont généralement faites sans aucune autre publicité que l'insertion au « Journal Officiel Tunisien » que personne ne lit et à l'affichage à la porte de la Municipalité encore moins lu.

Et comme il n'y eût aucun commencement d'exécution, personne n'eût connaissance de cette enquête, sans quoi les protestations auraient été nombreuses.

Notre confrère prétend que les fours à chaux se trouvent à plus de 70 mètres du cimetière musulman; il se trompe, les plans sont là, à la mairie d'Hammam-el-Lif pour s'en rendre compte et puis, on peut aller voir sur le terrain qui n'est pas loin de la gare, cinq minutes à peine, par la traverse.

Avec les fumées et les poussières il y a aussi les coups de mine à craindre et puis la tourbe des fainéants, cherchant du travail et priant le bon dieu de n'en point trouver, mais qui, en passant pénètrent dans le cimetière chrétien, pour s'y désaltérer et, l'occasion faisant le larron, chapardent ce qu'ils peuvent sur les tombes, car nul gardien n'est là pour les en empêcher.

Autrefois, ce quartier retiré n'était fréquenté que par les parents ou les amis des morts, aujourd'hui, avec les travaux entrepris, c'est un va et vient d'arabiateurs ou de gens à figure patibulaire.

Comme nous ne voudrions faire nul tort à personne, ni les habitants d'Hammam-el-Lif non plus, nous demandons que les fours à chaux projetés soient reportés plus loin, assez loin pour éviter la souillure des tombes des êtres chers, la Municipalité ayant, elle, à pourvoir au gardiennage des deux cimetières.

J. S. P.

Chez les postiers

Les postiers confédérés se réveillent en Tunisie : ainsi que nous nous en étions fait l'écho, les facteurs avaient déjà fait sentir récemment à l'honorable M Dupont, l'aiguillon de leur mécontentement; il faut croire que les agents, eux aussi, ne sont pas satisfaits, car un long compte-rendu de l'Assemblée générale du 5 mai qui nous a été communiqué montre avec quelle énergie, à la presque unanimité des 220 membres présents, le bureau actuel du syndicat des agents a été à son tour débarqué.

Le système qui consiste à gouverner en s'appuyant sur des intérêts particuliers ne pouvait, en effet, durer bien longtemps, c'est ce qui paraît ressortir des débats.

Quoi qu'il en soit, de prochaines élections vont avoir lieu, et une orientation toute nouvelle des tendances syndicales est à envisager dans cette importante administration où le Directeur ferait bien de voguer moins souvent des rivages de Tyr aux bords de la Tamise. Nous payons très cher nos hauts fonctionnaires, c'est pour qu'ils soient présents dans la Régence, et non distraits par de perpétuels voyages.

D'autre part, M. Jacques Dumaine, secrétaire d'Ambassade à Londres a été chargé de représenter le Gouvernement tunisien en qualité de délégué au Congrès de l'Union Postale Universelle, qui doit se tenir à Londres en mai 1929.

Il est autorisé à signer, au nom du Gouvernement tunisien, les Conventions, Arrangements et Actes adoptés par ce Congrès.

Alors nous ne nous expliquons plus le voyage à Londres de l'honorable Directeur de notre Office Postal Tunisien.

Et tout le monde se demandera ce qu'il est allé y faire.

La conférence de Colomb-Béchar

La Conférence de Colomb-Béchar, à laquelle ont pris part, indépendamment de MM. Lucien Saint et Pierre Bordes, un certain nombre de personnalités et d'officiers généraux ou supérieurs, et M. Rouzard, directeur des Chemins de fer Algériens a abouti à la seule et logique conclusion : le prolongement de la ligne d'Oran-Saïda-Colomb-Béchar-Kenadza à Mideit dans le Tafilalet, et celle de Taza au Guercif sera prolongée.

Si la ligne d'Oudjda à Fez avait été construite en 1925, jamais l'insurrection riffaine ne se serait produite, et nous aurions évité des morts d'hommes et des dépenses considérables.

Il faut donc espérer que le Gouvernement ratifiera la décision prise.

Quant au voyage de M. Lucien Saint à travers les régions insoumises on peut d'ores et déjà dire qu'il aura les plus heureux effets, nul ne peut en douter.

C'est un acte de haute portée politique qu'il vient d'accomplir.

La crise des huiles

On ne manque pas de toupet à Soussou en réclamant des warants d'Etat pour permettre au spéculateur de ne point boire le bouillon qu'ils n'ont pas volé.

Les huiles se vendent à un prix très élevé, qui ne correspond pas à la stabilisation, alors qu'ils se débrouillent comme ils l'entendent.

Et nous espérons que jamais le Gouvernement ne créera le warant d'Etat pour sauver la mise aux spéculateurs.

Il n'y aurait pas de raison, alors pour que tous les producteurs ou les intermédiaires n'élèvent pas les mêmes prétentions, le cas échéant.

La baisse, la baisse, et la crise sera conjurée immédiatement, car les achats se produiront en telle quantité que les stocks seront vite épuisés.

PERLES

« Les mœurs musulmanes exigent que dès l'approche de la nubilité la fillette soit voilée et claustrée au domicile paternel constituant un obstacle difficile à surmonter pour l'instruction des filles. Malgré les recommandations humanitaires du Prophète, la loi coranique n'a pu empêcher que la femme restât dans un état d'infériorité révoltant. La femme n'est souvent qu'un instrument de volupté ou une bête de somme qui est vendue, revendue et achetée au gré de son mari : « Une le jour, femme adorée la nuit », ce proverbe résume le sort habituel de la femme arabe. »

Où notre confrère la « Gazette Coloniale » a-t-il pêché ces bobards ?

Echos & Nouvelles

LES VISITES DU RESIDENT GENERAL

Lundi, à 10 h. 30, le Résident Général, accompagné d'un officier d'ordonnance, est allé à l'Archevêché pour rendre sa visite à Mgr Lemaitre.

A 17 heures, il est allé à La Manouba, accompagné du capitaine Pouvreau, son officier d'ordonnance et de M. Simoni, premier drogman, il a rendu visite à S.A. le Bey du Champ.

L'entrevue a été des plus cordiales.

Mme MANGERON A VISITE

LA MAISON D'EDUCATION DES JEUNES FILLES MUSULMANES

Mme Manceron est allée lundi matin visiter à Carthage la Maison d'éducation pour les Jeunes filles Musulmanes dirigée par les Sœurs Blanches. Elle a constaté que les enfants de la haute société musulmane reçoivent une culture intellectuelle artistique et morale qui fait d'elles des jeunes filles réticées et travailleuses. Les petites élèves ont pris goût au travail, et font déjà de jolies broderies. Quelques grandes filles viennent prendre des leçons de peinture et d'étain. Prochainement, seront créés des cours de puériculture et d'infirmières qui les prépareront à leur rôle de mères de famille.

Mme Manceron a hautement apprécié le but humanitaire de cette maison, et a

exprimé aux Sœurs tous ses vœux pour sa prospérité et son développement.

A LA DIRECTION DE L'INTERIEUR

M. Thierry, directeur général de l'intérieur, de retour de France, a repris ses importantes fonctions au Dar-el-Bey.

AUX ARRIVEES

Mme de Verneuil, mère du Chef de Cabinet de M. le Résident Général, arrivée par un courrier de la semaine dernière.

Nous lui adressons nos compliments de bienvenue et d'heureux séjour en notre ville.

PASSEZ L'ETE

A S^c-CERQUES-LES-VOIRONS

(HAUTE-SAVOIE)

Site merveilleux à 600 m. d'altitude, à 10 kilomètres de Genève, 20 de Thonon, 30 d'Evian.

Séjour délicieux sur le contrefort des Voirons (1.450 mètres d'altitude), bois ; chasse, pêche, climat idéal, gare de chemin de fer.

S'y rendre une fois, c'est l'adopter pour toujours.

LA PROMOTION VIOLETTE

Nous relevons avec plaisir dans la dernière promotion violette, comme officiers de l'Instruction publique :

MM. Weyland, contrôleur civil de Grombalia; Léon Bloch, pharmacien, et Tullier, vétérinaire, ancien directeur des Abattoirs de Tunis.

Comme officiers d'Académie :

Notre ancien secrétaire particulier Joseph Bonici, imprimeur-libraire à Tunis; M. Soulet, juge au Tribunal Civil de Tunis; Stalla-Bourdillon, avocat au barreau de Tunis; Saadallah, caïd du Keï, etc.

Nos sincères félicitations, et pour M. Weyland des vœux pour que le ruban rouge couronné une carrière administrative bien remplie.

MARIAGE

Notre excellent ami, M. Larbi Djellouli, ancien caïd de Stax, chef de bureau à la Chancellerie du Nichan Iftikhar, au Dar-el-Bey, nous a fait part du mariage de son fils Naceur avec Mlle Sta-Morad, qui a été célébré le 21 avril dernier.

Nous adressons aux jeunes mariés nos vœux sincères de bonheur et aux parents nos félicitations.

COMMENT J'AI ÉPOUSÉ UN MILLIONNAIRE

sans avoir de dot — L'instant le plus passionnant de ma vie.



« Un jour un médecin me dit que ce n'est pas l'âge mais la sous-alimentation de la peau qui est en fait la cause d'un teint fané, des rides, des taches réticées et des muscles du visage flasques et affaiblis. Sur son conseil je me mis de suite à employer ce qui est maintenant la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose. Cette crème contient, contre une garantie de 100.000 francs, les éléments nutritifs extrêmement nourrissants et spécialement préparés qui, au dire des spécialistes de beauté, sont nécessaires à la peau pour qu'elle conserve sa fraîcheur, sa transparence et sa fermeté et pour qu'elle évite les rides. Ce furent ma peau et mon teint merveilleux qui d'abord séduisirent le millionnaire que moi, pauvre fille sans dot, je devais un jour épouser; et mon mari avoua que si ce n'avait été pour mon teint éblouissant, il ne croit pas qu'il m'aurait remarquée la seconde fois parmi tant de jolies femmes. J'emploie encore tous les jours la Crème Tokalon Aliment pour la Peau et quoique je sois maintenant une mère de famille, mes amis disent que je paraîs avoir tout au plus 23 ans. »

NOTE DE L'AUTEUR. — Étant donné la position de premier plan que la femme dont il est question plus haut occupe dans la haute société internationale, elle ne désire pas que son nom figure dans cet article mais l'authenticité de cette anecdote est garantie par l'auteur. Les spécialistes de beauté recommandent l'emploi de la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir; et la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, couleur blanche, non-grasse, le matin. Les préparateurs garantissent le succès dans tous les cas, sinon votre argent vous sera remboursé.

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Suzy Bérengier, fille de M. Bérengier, ancien directeur de la Compagnie des Ports de T. S. S., actuellement administrateur avec M. Pierre Wiriot, fils du regretté président de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.

Nous prions les futurs époux d'agréer nos vœux de bonheur et de prospérité et les familles nos félicitations les plus sincères.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

EN ALGERIE

Nous sommes heureux du beau succès remporté par le génial maire de Constantine, notre ami, M. Emile Morinaud avec toute sa liste de concentration républicaine; à Souk-Arhas pareil succès par la liste de notre vieil ami M. Léon Deyron, à La Calle, également par notre ami M. Barris du Pehner qui cumule tous les mandats.

A tous, nos félicitations les plus chaleureuses et amicales.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de notre excellent confrère Poulos, directeur de la « Gazette » de Sfax et malheureusement trop tardivement pour assister à ses obsèques qui ont eu lieu dans notre ville.

Nous prions Mme Veuve Poulos et toute sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

Nous adressons nos très sincères condoléances à M. Paul Thébaud, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, et Madame, qui ont eu la douleur de perdre Mme Madeleine Poirier, née Xéringant, leur belle-mère et mère, décédée le 11 mai à Ramonville-Saint-Agne (Haute-Garonne).

M. SACAZAN BENEFICIE

D'UN NON-LIEU

Nous avons mentionné la plainte en escroquerie de M. Jamin, de Paris, contre M. Sacazan, banquier, qui vient de créer une banque en notre ville.

Le Juge d'Instruction, M. Glard, vient de rendre une ordonnance de non-lieu en sa faveur.

Tout est bien...

L'EGLISE DE SAINT-GERMAIN

L'inauguration de l'église de Saint-Germain avait attiré une affluente considérable dans la petite localité.

Mgr Lemaitre présidait naturellement la cérémonie.

Les cloches, don de Mme et M. Henry, propriétaires aux Jardins Miliane ont été bénies, elles vont être placées au haut du clocher ainsi qu'une vaste horloge.

Puis le Comité a reçu ses invités à l'Hôtel de Ville où des discours ont été prononcés par M. Prézélin, Mgr Lemaitre, notre ami M. Pierre Omessa, délégué au Grand Conseil et propriétaire dans la localité.

En somme, fête charmante dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des assistants.

L'IMPUNITÉ

AUX FAUDEURS DE LAIT

Notre excellent confrère le « Journal de Tunis » a attaché le grelot pour réclamer des poursuites judiciaires contre les fraudeurs de lait de la Banlieue Sud de Tunis.

On les attend toujours.

Malgré toute la presse, le Parquet n'a pas bougé estimant sans doute comme péccadille l'addition de 15 à 30 pour cent d'eau.

Au Maroc, il n'en va pas de même, et des fraudeurs de lait sont journellement condamnés à des peines variant de un à trois mois de prison, sans sursis, plus une amende de 16 à 500 francs, et c'est justice.

Mais alors, délit là-bas, impunité ici ? Pourquoi ?

Dans un article documenté, un de nos confrères assure que la loi charge spécialement le maire de veiller à la salubrité des comestibles mis en vente.

Mais ici nous n'avons pas de Conseils Municipaux élus et leurs attributions sont très réduites, voilà pourquoi ni le pain, ni la viande, ni le lait ne sont taxés, et les marchands de l'intérieur peuvent vendre ces marchandises suivant leur bon plaisir et leur plus ou moins d'appât au gain, voilà pourquoi les djerbis se moquent des décrets comme de leur premier seroual.

On peut aller voir, pas de prix fixe sur la marchandise, et ceux-ci plus élevés qu'à Tunis sous le prétexte qu'il faut la faire venir de Tunis.

Pour le lait, une différence de 0 fr. 50 entre Hammam-el-Lif et Saint-Germain, deux localités pourtant voisines, mais dans la première il y a un amine et dans la seconde personne qui s'occupe des prix.

Alors, alors si certains laitiers vendent à raison de 2 fr. 50 le litre, les autres...

MUNICIPALITE DE TUNIS

Vente de terrains communaux

Le 4 juin 1929, à 9 heures, dans une des salles de la Municipalité, aura lieu une adjudication pour la vente aux enchères publiques de divers lots de terrains communaux provenant de l'emprise de la voie ferrée de la Marine (entre l'avenue de Carthage et la rue Flatters).

Consulter les plans et cahier des charges dans les Bureaux de la Direction des Travaux de la ville (Hôtel de Ville).

tres ne le cèdent qu'à 3 francs. Et c'est à prendre ou à laisser.

Pourtant le lait est un aliment essentiel des nourrissons, des malades et des vieillards qui devrait préoccuper nos autorités municipales ou autres.

DEPOT PRINCIPAL
de la « Petite Tunisie », au Kiosque des Sportmen (timbres pour collections), avenue de France, près du Magasin Général, Tunis.

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'étranger.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches - TUNIS

Eau courante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J. EYMON & Cie, Propriétaires.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE

1° Une maison immatriculée sous le N° 813, située 6, rue Es-Sakali, près de Sidi Abdallah-Guèche à Tunis.

Mise à prix : mille deux cents francs, ci Fr. 1.200

2° Un terrain dit « El Aouina » immatriculé sous le N° 33860 d'une superficie de vingt-trois ares soixante-quatorze centiares, situé à la Ghaba El-Maglouba, cheikh Essabala, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : neuf cent fr., ci fr. 900.00

3° Un terrain dit « Jalta », planté de soixante-sept oliviers d'une superficie approximative, non garantie de un hectare trente ares, situé à Sabbale-el-Kahia, caïdat de la banlieue de Tunis.

Mise à prix : NEUF MILLE francs par an, ci Fr. 9.000

L'Administration des Habous informe le public que le lundi trois juin mil neuf cent vingt-neuf, à 9 h. du matin, il sera procédé dans la salle des criées de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à l'échange par voie d'adjudication publique des immeubles ci-dessus désignés.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous : HASSAN BARQUETE.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffitte - PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France - Tunis - Tél. 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments

PAUL POTIN

DEPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis N° 19 - Potinville : N° 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

ANIS BERGER

Apéritif Anisé
Claude Berger et Cie - Marseille

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN
19, Rue du Maroc - TUNIS - Tél. : 10.59

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
- Téléphone : 5.53 -

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

Simon
TUNIS

VÊTEMENTS

J. BELL

5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

Compoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 250 millions de Francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

Tunis - Bizerte - Mateur - Sfax

Sousse - Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et Recouvrements

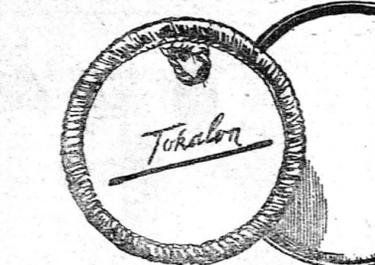
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

- Dépôt de Colis -

R. C. TUNIS N° 1025

UN VILAIN TEINT



UNE PEAU EN MAUVAIS ETAT

Ont Besoin de la Mousse de Crème

Un nouvel ingrédient incorporé à la poudre a résolu le problème du nez brillant et de la peau luisante. Cet ingrédient est la Mousse de Crème. Il donne au teint un éclat d'une douceur et d'un attrait merveilleux sans que jamais n'apparaisse la moindre trace de brillant. La chaleur d'une salle de bal, le soleil brûlant, la pluie, un vent violent, l'ardeur que vous éprouvez en dansant, au tennis ou à l'occasion d'autres sports violents ne font pas luire votre visage à condition toutefois que votre poudre contienne de la Mousse de Crème. La Mousse de Crème rend votre poudre plus légère, plus fine - la fait tenir deux fois plus longtemps. Elle empêche également votre poudre d'absorber les huiles que votre peau sécrète naturellement. De telle sorte que les pores ne se dilatent pas, que l'épiderme ne se dessèche pas et ne devient ni rêche ni ridé par manque de ces huiles naturelles qui lui donnent sa douceur et sa beauté. On ne peut se procurer la Mousse de Crème (procédé breveté) que dans la Poudre Tokalon. C'est pourquoi cette poudre est si universellement employée et c'est pour cette raison que la Poudre Tokalon tient bien plus longtemps, s'étend si uniformément sur la peau et lui donne toujours cet aspect merveilleusement lisse, sans le moindre brillant une fois qu'on l'a appliquée. Essayez la Poudre Tokalon. Elle est parfaite. Elle est peu coûteuse. Nous vous garantissons qu'elle vous donnera entière satisfaction. Vous reconnaîtrez qu'elle est vraiment la poudre parfaite pour le visage. Sept nuances de poudre et quatre teints de rouge s'offrent à votre choix.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

KORBOUS

Saison du 15 novembre au 15 mai

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877

Capital : 150.000.000 de Francs entièrement versés

Réserves : 88.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à échéance

Escompte et Encaissement de tous Effets

Crédits de Campagne

Prêts sur Marchandises - Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres - Souscriptions - Paiement de Coupons.

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjed-el-Bab, Sfax, Souk-el-el - Arba, Souk-el-Khémis, Sousse.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Rue Al-Djazira, 41

Imprimerie GORSSE, BASCONE ET MUSCAT

Le Gérant : Emile LUMBROSO

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie cuisine italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round - Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télegr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts - Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virement télégraphiques - Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMI - SOUSSE

Tél. : 80 - Télégr. TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES » (8^e ANNEE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis :: Téléph. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

FIL DE FER A FOURRAGE 13-14

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia